

L'architecture de l'oppression

Tristesse, (sainte) colère, incompréhension ? Ces sentiments se sont emparés de moi le 30 octobre 2020.

A cette date, l'exécutif a replongé en effet soixante-sept millions de français dans une nouvelle période « d'assignation à résidence ».

Le gouvernement continue d'accomplir avec toujours plus de zèle et de servilité l'agenda implacable défini par les pseudo-élites mondialistes : ruine organisée de pans entiers de notre économie, déconstruction de notre pays et de son mode de vie traditionnel.

Nous avons déjà connu le « vetus ordo » religieux qualifiant avec condescendance la liturgie antéconciliaire, nous assistons en 2020 à la mise en place d'un « novus ordo » ou nouvel ordre, dans tous les domaines de notre existence : social, économique, politique, humain, financier, spirituel, sanitaire. Nous avons l'insigne privilège de vivre l'exercice grandeur nature à l'échelle mondiale, visant à modifier de manière définitive et tyrannique nos conditions de vie : c'est ce que l'on appelle « **La grande réinitialisation** ».

Vous pensiez déjà avoir tout supporté et pensiez que les êtres les plus fragiles et innocents que sont les enfants allaient être préservés de la folie pseudo-sanitaire de nos dirigeants ? Eh bien vous aviez tort, cher lecteur.

Ne voilà-t-il pas que les petits élèves du cours préparatoire, à partir de six ans, devront désormais aussi être bâillonnés.

Alors que nos contemporains ne cessent de rendre un culte dévot aux multiples textes censés protéger les droits humains, la majorité de la population ne s'est nullement émue de cet **acte de barbarie**, disons le mot.

J'ai redécouvert à cette occasion l'existence d'une « Déclaration Universelle des Droits de l'Animal », proclamée à Paris le 15 octobre 1978 à la Maison de l'Unesco. J'ai relu l'article 2 : « Toute vie animale a droit au respect » puis l'article 3 : « Aucun animal ne doit être soumis à des mauvais traitements ou à des actes cruels ».

Un petit d'homme, innocent et vulnérable par essence, n'est-il pas supérieur corps et âme à un animal, créature inférieure ?

Des premiers témoignages de parents font état de nombreux cas de maltraitance, physique (séparation du récalcitrant de ses camarades et isolement dans une classe spéciale), psychologique (interrogatoire menaçant de l'enfant par le personnel enseignant, moqueries et mise à l'écart du petit élève par ses camarades plus dociles).

Alors que plusieurs médecins et psychologues dénoncent cette pratique nuisible au développement affectif, social et psychique de l'enfant, les autorités donnent tous les signes d'une plus grande considération pour « le bien-être animal » selon l'expression en vogue.

Ne faut-il pas qu'un hypnotiseur de génie, par médias interposés, ait cliqué sur la touche « annulation » des capacités d'analyse et de raisonnement de nos frères humains ?

Ou bien, comme l'a affirmé Edward Snowden (1) le 16 avril 2020 sur une chaîne numérique, à propos du coronavirus : « (...) **ce qui est en train de se construire, c'est une architecture de l'oppression. (...) Les pratiques prises à court terme demeurent, l'état d'urgence ne prend pas fin : il est devenu la norme** ».

Cher lecteur, ne perdons pas courage. Ne nous résignons pas face à l'ennemi. Soyons bien unis dans le combat par la prière.

Catherine TERIAC

Le 11 novembre 2020

1) Lanceur d'alerte américain et informaticien, ancien employé de la Central Intelligence Agency (CIA) et de la National Security Agency (NSA) qui a révélé en 2013 l'existence de plusieurs programmes de surveillance de la population mondiale. Il vit en exil en Russie.